

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

12 Mars 2015

Licences 4G : Dépôt des dossiers de candidature relatifs à l'appel à concurrence

Il a été procédé, le **12 mars 2015**, au siège de l'ANRT à l'ouverture des dossiers de candidature en réponse à l'appel à concurrence lancé par l'ANRT le 17 novembre 2014, pour l'attribution de licences utilisant des technologies mobiles de 4^{ème} génération en vue de l'établissement et l'exploitation de réseaux publics de télécommunication au Royaume du Maroc.

A la date limite de dépôt des dossiers de candidature, à savoir le 12 mars 2015 à 14H00, **trois (3)** sociétés ont déposé leurs dossiers. Il s'agit, par ordre alphabétique de:

- **Itissalat Al-Maghrib ;**
- **Médi Telecom ;**
- **Wana Corporate.**

L'ouverture des dossiers de candidature a été effectuée, **le 12 mars 2015 à 15H** sous la présidence de M. Azdine EL MOUNTASSIR BILLAH, Directeur Général de l'ANRT et en présence des représentants des soumissionnaires. Le procès-verbal de cette séance d'ouverture des offres est publié sur le site Web de l'ANRT (www.anrt.ma).

En vertu du règlement de l'appel à concurrence, l'évaluation des dossiers des candidatures se fera notamment sur la base des engagements des candidats en matière de déploiement d'infrastructures, de couverture, de qualité de service, de diversité et d'attractivité des offres, de la cohérence du plan d'affaires et de la stratégie envisagée ainsi que de leurs offres financières.

A l'issue de ce processus et conformément aux dispositions de l'article 11 de la Loi n°24-96 relative à la poste et aux télécommunications, un rapport d'instruction des offres sera rendu public et diffusé sur le site Web de l'ANRT.

A propos de la 4G :

La 4G est l'abréviation de 4^{ème} génération de téléphonie mobile, le successeur de la 3G (3^{ème} génération). Les technologies mobiles 4G devraient essentiellement garantir des débits de navigation suffisamment élevés par rapport à ceux pratiqués actuellement, assurer de meilleures qualités de service et contribuer à la rénovation des réseaux mobiles existants et à leur désaturation. Concrètement, la 4G, technologie confirmée du haut débit, permettra à l'utilisateur mobile d'accéder,

aisément et avec un faible temps de latence, à des services comme le streaming en haute définition, les appels en visio, etc. Elle permettra d'offrir des services à des débits plus élevés que ceux de la 3G, pouvant atteindre un débit de 300 MB/s. Ces nouvelles technologies promettent d'offrir une meilleure qualité d'écoute et de conversation sur les mobiles.

L'arrivée de la 4G pourrait également apporter des changements au niveau des modes de consommation des utilisateurs qui sont orientés davantage vers le mobile.
